

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R20-2022-067

PUBLIÉ LE 30 JUIN 2022

Sommaire

Secrétariat Général Commun /

R20-2022-06-30-00002 - Arrêté portant désignation de M. Alexandre PATROU, secrétaire générale pour les affaires de Corse, pour assurer la suppléance du préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud (1 page)

Page 3

SGAMI SUD / SGAMI SUD

R20-2022-06-30-00001 - Arrêté de composition de jury pour le recrutement de la Réserve opérationnelle de la Police nationale 2ème session 2022 (9 pages)

Page 5

Secrétariat Général Commun

R20-2022-06-30-00002

30/06/2022 :

Arrêté portant désignation de M. Alexandre PATROU, secrétaire générale pour les affaires de Corse, pour assurer la suppléance du préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud

Arrêté n°

portant désignation de M. Alexandre PATROU, secrétaire générale pour les affaires de Corse, pour assurer la suppléance du préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud

**Le préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,
- Vu le décret du Président de la République du 15 février 2022 portant nomination de M. Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet hors classe, nommé préfet de Corse, préfet de la Corse-du-sud ;
- Vu l'arrêté du Premier ministre du 16 avril 2022 portant nomination de M. Alexandre PATROU, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;

Considérant l'absence simultanée du préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud, et du préfet de la Haute-Corse,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture

ARRETE

Article 1^{er} –: M. Alexandre PATROU, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud est chargé d'assurer la suppléance du préfet de Corse, dans ses responsabilités régionales, du mardi 5 juillet 2022 à 19h00 au jeudi 7 juillet 2022 à 20 h 30.

Article 2–: Le secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud et secrétaire général pour les affaires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corse.

Ajaccio, **30 JUIN 2022**

Le Préfet

Amaury de SAINT-QUENTIN

Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr

SGAMI SUD

R20-2022-06-30-00001

30/06/2022 :

Arrêté de composition de jury pour le
recrutement de la Réserve opérationnelle de la
Police nationale 2ème session 2022



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
de la zone de défense et de sécurité Sud**

**Secrétariat général pour l'administration
du ministère de l'intérieur Sud**

Direction des ressources humaines
Bureau du recrutement
N° SGAMI/DRH/BR/ N°2022/24

**LE PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD
PRÉFET DE RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
PRÉFET DES BOUCHES DU RHÔNE**

**Arrêté fixant la composition du jury de sélection de la réserve opérationnelle
de la police nationale – 2ème session 2022**

VU le Code de la sécurité intérieure notamment les Articles L.411-7 à L.411-17 ;

VU la loi n°2022-52 du 24 janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure notamment le Titre II portant sur les dispositions renforçant la répression des atteintes commises contre les forces de sécurité intérieure et créant la réserve opérationnelle de la police nationale ;

VU la loi 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité ;

VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

VU la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure notamment le titre I Chapitre III section I Article IV ;

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret n°95-1197 du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;

VU le décret n°2016-1199 du 5 septembre 2016 modifiant certaines dispositions du Code de la sécurité intérieure relatives à la réserve civile ;

VU le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur et modifiant diverses dispositions du Code de la défense et du Code de la sécurité intérieure ;

VU le décret du 7 mai 2019 portant nomination de Monsieur Christian CHASSAING, en qualité de secrétaire général de la zone de défense et de sécurité sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur, préfet de la zone de défense et de sécurité sud, préfet des Bouches du Rhône ;

VU le décret n°2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

VU l'arrêté du 27 octobre 2011 relatif au recrutement, à l'aptitude et à la formation des réservistes de la police nationale ;

VU l'arrêté du 25 novembre 2011 fixant le taux d'indemnisation des périodes d'emploi et de formation dans la réserve civile de la police nationale ;

VU l'arrêté du 7 octobre 2011 fixant la rémunération des agents publics participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement pour le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2014 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité sud ;

VU l'arrêté préfectoral 11 avril 2022 portant délégation de signature à Monsieur Christian CHASSAING, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud ;

VU la circulaire DRCPN/SDFP/SDFDC n°265 du 26 juin 2015 – indemnisation des activités de formations et de recrutement et la circulaire DRCPN/SDARH/SDFP/BPATS/BRRI n°53 du 31 janvier 2011 relative à l'exercice des fonctions de psychologue de la police nationale ;

VU la circulaire du 20 septembre 2016 relative à l'emploi des anciens adjoints de sécurité (ADS) dans la réserve civile et totalisant au moins trois années d'ancienneté en qualité d'ADS ;

SUR proposition du secrétaire général de zone de défense et de sécurité Sud ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La composition des jurys des ateliers d'entretien pour le recrutement au profit de la réserve opérationnelle de la police nationale – 2ème session 2022 pour le centre de Marseille est fixée comme suit pour la période du 1er au 13 juillet 2022.

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

Représentants du corps de conception et de direction :

BURGEVIN Alexia, Commissaire Divisionnaire DZSP SUD

DOUCE Stéphane, Commissaire divisionnaire DDSP13

Représentants du corps de commandement :

BIREMBAUT Sylvain, Commandant Divisionnaire Fonctionnel DZRFPN SUD

BITTAN Stéphane, Capitaine DDSP 13

COLOMBANI Alain Capitaine, DZCRS SUD

DELACOLONGE Didier, Commandant Divisionnaire Fonctionnel DDSP 13

DURAND Natacha, Commandant de police, DDSP 13

GERIN Rachel, Capitaine DZCRS SUD

LAVAL Barbara, Commandant DDSP 13

MONICA Stéphanie, Commandant DZSP SUD

PINTEAU-CABRERA Frédérique, Commandant DDSP 13

PLANTEC Jean-François, Capitaine DZCRS SUD

ROCHE Virginie, Capitaine DZRF SUD

RIONDY Jean-Marc, Commandant Divisionnaire DDSP 13

TAPISSIER Fabienne, Commandant DZRFPN SUD

VIGUIER Jérôme Commandant DIDAP Montpellier

Représentants du corps d'encadrement et d'application :

BEKDEMURIAN Marc, Brigadier Chef DZPAF SUD

BURNEL Gilles, Brigadier Major RULP DDSP 13

CANNESSON Vincent, Brigadier Major DZPAF SUD

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

DARROUZET Jean-Marie, Brigadier Chef DZRFPN SUD

GIRARD Félicien, Major de police, DZRF SUD

KEBLE Gaëlle Brigadier-chef DZRF SUD

LASCOMBES Stéphane Brigadier-chef DZCRS SUD

LELEU Fabrice Brigadier Major RULP DZRFPN SUD

PORTE Bruno, Brigadier Chef DZCRS SUD

ROYAUX David, Brigadier Chef DZRFPN SUD

SADELLI Sophie, Brigadier DZRFPN SUD

VIDAL Stéphane, Brigadier Major Exceptionnel DDSP 13

Représentants des corps administratifs, techniques et spécialisés :

CAMPELLO Nicolas Cat.A SGAMI SUD

CAPPELLO Céline Cat.A SGAMI SUD

DO ESTANQUE Thierry Cat.A SGAMI SUD

GIL Marlène Cat.B SGAMI SUD

GUINTI Sandrine, Cat A SGAMI SUD

GULLIOT David Cat.A SGAMI SUD

JAMET Béatrice, Cat.A SGAMI SUD

LUCZAK Laurent, Cat A SGAMI SUD

MASIELLO Valentin, Cat A SGAMI SUD

MARIN Antoine, Cat.A SGAMI SUD

MAWITT Jeannine Cat.A SGAMI SUD

MUNOZ Hélène, Cat A SGAMI SUD

RAZZA Marion, Cat A SGAMI SUD

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

SIMON Laura, Cat A SGAMI SUD

SIVY Françoise, Cat A SGAMI SUD

TRUET Sébastien, Cat A SGAMI SUD

Psychologues :

AIT-AMER Mélissa Psychologue vacataire

BACQUET Fabienne Psychologue titulaire DZRFPN SUD

DEVECCHI Émilie Psychologue titulaire DZRFPN SUD

FONLUPT Martine Psychologue titulaire DZRF SUD

GEORGES Vanessa Psychologue vacataire

JEANNE-DIT-FOUQUE Géraldine Psychologue titulaire

JOURDAN Carole Psychologue titulaire DZRFPN SUD

MATTON Isabelle Psychologue vacataire

REGIS-CONSTANT Virginie titulaire DZRFPN SUD

REYNAUD Julie Psychologue titulaire DZRFPN SUD

SAINT PERON Laurie Psychologue titulaire DZRFPN SUD

STUDER ROYOT Stéphanie Psychologue titulaire DZRFPN SUD

TERISSE Sandrine, Psychologue DZRFPN SUD

Suppléants :

BERARD Philippe Major de police DDSF 13

FOUQUE Gilles Brigadier chef DZCRS

GALVEZ Khadija Commandant de police DZRF SUD

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

GORGUIS Jean-Jacques Brigadier chef DDSP 13
GRENERON Virginie Brigadier-chef DZSP
HU Thierry Major de police DDSP 84
LOPEZ Adrien – Corps d’encadrement et d’application – DZRF SUD
LUSETTI Didier Commandant DZSP
MALLARD David Major exceptionnel DDSP 06
MURZILLI Philippe Major exceptionnel DZPJ
RE Stéphane Major de police DDSP 13
RAINERO Christian Major de police DDSP 13
RUIZ Anne Major de police DZPAF SUD
SADELLI Sophie Brigadier de police -DZRF SUD
SALIVET Patrick Gardien de la paix DZPAF SUD
VIDAL Stéphane Major exceptionnel DDSP 13

ARTICLE 2 : La composition des jurys des ateliers d’entretien pour le recrutement au profit de la réserve opérationnelle de la police nationale – 2ème session 2022 pour le centre de Toulouse est fixée comme suit pour la période du 1er au 13 juillet 2022.

Représentants du corps de conception et de direction :

MONTMARTIN Paul, Commissaire Général ENSAPN Toulouse

Représentants du corps de commandement :

ABADIE Marc, Commandant, DDSP Carcassonne
BABIN Olivier, Commandant, DDSP Toulouse
BARRUE Patrice, Capitaine ENSAPN Toulouse
BONELLI Karine, Commandant DIDPAF Toulouse
CASSAN Pierre-André, Commandant DDSP Toulouse
FABRE Nathalie, Commandant DDSP Albi

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

GARDEL Céline, Capitaine ENSAPN Toulouse
GILLARD Florian ,Capitaine, DIDPAF Toulouse
LEDUC Jean Michel, Commandant CSP Decazeville
MARECHAL Franck, Capitaine DDSP Perpignan
MIETTE Christophe, Commandant, DRCPN
MIRABE Bruno, Commandant DIDPAF Toulouse
NEDE Franck , Capitaine DDSP Toulouse
PETITJEAN Alexandre, Commandant, DDSP Toulouse
POSTAL William, Commandant divisionnaire fonctionnel, ENSAPN Toulouse
ROHR Michel, Commandant DDSP Rodez

Représentants du corps d'encadrement et d'application :

BIMONT Marie, brigadier, ENSAPN Toulouse
CANIZARES Romuald, brigadier-chef, DTPJ Toulouse
DIDIUS Cyrille, Brigadier-chef, DIDPAF Toulouse
DONAT Hervé brigadier-chef, DDSP Montauban
ESPINOSA Stéphane, Brigadier-chef, DDSP Albi
GARY Laurent, Brigadier-Chef ENSAPN Toulouse
GONTHIER Sergine, brigadier-chef, DTPJ Toulouse
JUNIOR Anne , gardien de la paix, DDSP Montauban
LE BOHEC Thierry, Major DIDPAF Toulouse
MARIE Arnaud, major DDSP Foix
MARIE Jérôme, B/C DCCRS UMZ Toulouse
MARTINEZ Stéphane, B/C ENSAPN Toulouse
NANECOU Denis brigadier-chef DIDPAF Toulouse

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

PAPA Laurent, major DDSP Toulouse

PEITAVI Alain, Major DDSP Toulouse

SALTANI Monia, Brigadier-chef ENSAPN Toulouse

SANDANCE Jean-Pierre, brigadier-chef DIDPAF Toulouse

TARI Maxime, Brigadier ENSAPN Toulouse

VEDERE Jean Paul, brigadier-chef ENSAPN Toulouse

Représentants des corps administratifs, techniques et spécialisés

AMANZOUGARENE Chélif, Cat B SGAMI SUD – DT Toulouse

BOYER Stéphane, Cat A SGAMI SUD – DT Toulouse

FEUILLERAT Catherine, Cat A SGAMI SUD – DT Toulouse

FURLAN Cyril, Cat B SGAMI SUD – DT Toulouse

LAFAGE Bruno Cat A SGAMI SUD – DT Toulouse

PEREZ Isabelle, Cat B SGAMI SUD – DT Toulouse

SABATE- DUMONTEIL Karine, Cat A SGAMI SUD – DT Toulouse

TARROUX Sandra, Cat A SGAMI SUD – DT Toulouse

VILALTA Natalie, Cat A SGAMI SUD – DT Toulou

Psychologues :

ANGLES DAURIAC Marie Psychologue vacataire

DELHOMME CAZES Aurélie Psychologue vacataire

DEPREISSAT Marjorie Psychologue titulaire ENSAPN Toulouse

GAFFEZ Martin Psychologue vacataire

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

LHUSSA Marie-Laure Psychologue vacataire

PIANA Odanna Psychologue vacataire

ROUILLON Maéva Psychologue vacataire

SIMARD Helen Psychologue vacataire

ZANUTTO Oriane, Psychologue titulaire ENSAPN Toulouse

ARTICLE 3 : La composition des jurys des ateliers d'entretien pour le recrutement au profit de la réserve opérationnelle de la police nationale – 2ème session 2022 pour le centre de Marseille pourra faire l'objet de modifications pour la période du 1^{er} au 04 août 2022.

ARTICLE 4 : Le préfet de zone de défense et de sécurité Sud, préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur,

Le Préfet des Bouches du Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 30 juin 2022

Pour le Préfet et par délégation
La directrice des ressources humaines


Françoise SIVY

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14